

Trail d'Aqui

Trail d'Aqui, c'est la volonté d'une communauté de communes de promouvoir la richesse de son territoire à travers le sport.

Sous la supervision de Nicolas Cantagrel, 21 parcours de différents niveaux (distances, dénivelés, technicité) sont proposés ainsi que 2 parcours demi-kilomètre vertical.

Les traileurs pourront découvrir un paysage riche qui comporte monotraces, rochers, points de vue et sentiers oubliés.

Sur le site www.traildaqui.fr, vous trouverez toutes les informations relatives à ce trail et plus particulièrement la description du parcours n°21 qui correspond à la commune de Villecomtal. Le parcours est composé de 4 boucles qui partent et reviennent chacune au village, la distance totale est de 17,5 km avec 900 mètres de D+.



Yannick Costes a été sollicité pour réfléchir à la création du parcours n°21, voici son témoignage :

Depuis quand pratiques-tu le trail ?

J'ai commencé à courir à l'armée car avant cette période je n'aimais pas courir. J'ai commencé par de petites distances et au fur et à mesure, je me suis aperçu que la course sur route n'était pas très intéressante et que le trail correspondait davantage à mon idéal de faire du sport et de découvrir la nature.

A cette époque, le trail des Enfarinés, qui a eu lieu pendant trois ans, était un événement précurseur dans le monde du trail mais peut-être a-t-il été organisé trop tôt justement. Cela se ferait maintenant, il y aurait beaucoup plus de monde sur cette course.

Comment est née l'idée de ce parcours à Villecomtal ?

J'avais déjà participé au Terra trail de Polissal pour baliser, entretenir les chemins... Quand Nicolas Cantagrel m'a contacté pour réaliser un parcours à Villecomtal, j'ai réfléchi, j'ai rouvert un chemin ou deux pour ne pas avoir un parcours identique au Terra trail.

J'ai donc décidé de faire 4 boucles qui reviennent au village pour faire découvrir différents points de vue et faire un parcours assez agréable pour les traileurs qui ont envie de faire des bosses.

Le parcours est-il adapté pour les randonnées ou les VTT ?

Oui il est adapté pour les randonnées mais pour les VTT un peu moins parce qu'il y a des passages où les VTT ne pourront pas passer et les bosses sont un peu trop prononcées. Peut-être en VTT électrique, cela peut passer. De toute manière, en ce qui concerne la boucle 3 qui est au-dessus de l'église, les guidons ne passent pas, donc il faut porter le vélo peut-être.

Combien de temps a pris l'ouverture du parcours de Villecomtal ?

Cela fait à peu près un an que nous y travaillons, que nous avons effectué les reconnaissances avec Nicolas Cantagrel. Ensuite pour vraiment agrémente le parcours, j'ai rouvert le chemin qui descend à la Rouillade et pendant le confinement cela m'a pris 2 ou 3 semaines complètes pour débroussailler, couper les arbres...

Et qui t'a aidé ?

Pour rouvrir d'anciens sentiers, je l'ai fait en partie seul et pendant le confinement nous y allions avec Nathalie, mon épouse et les enfants pour couper les ronces, les arbres et aussi pour sortir un peu de la maison.

Et pour le panneautage, nous étions cinq : Nicolas Cantagrel, Vincent Eche, Patrice Philoreau, sa fille, Julie, et moi. Nous avons balisé le parcours en une après-midi ou un peu plus.

Avec qui as-tu testé ce parcours ?

Je l'ai testé avec Nicolas Cantagrel et aussi avec Vincent Eche de Muret le Château qui est venu nous aider pour le balisage et un ami de Nicolas.

Selon toi, faut-il un niveau minimum d'entraînement pour se lancer sur le parcours ?

Etant donné que le parcours est constitué de 4 boucles qui arrivent au village, on n'a pas forcément besoin d'en faire l'intégralité. On peut s'arrêter à la première boucle, à la deuxième boucle, à la troisième boucle ou on peut le faire en deux fois. C'est à la carte en fonction du niveau de chacun. Le parcours peut donc être réalisé en groupe avec des personnes qui ont un niveau différent. Ce qui est préconisé, c'est que dès qu'on s'essouffle un peu, il faut marcher dans les côtes et essayer de courir dans les descentes et sur le plat.

As-tu autre chose à ajouter ?

Je pense qu'il y a un patrimoine riche autour du village et qu'il faut en profiter. Il faut absolument le conserver voire rouvrir d'autres chemins pour intéresser toutes les personnes qui viennent sur la commune que ce soit les camping-caristes, les touristes et aussi les habitants du village qui peuvent en profiter.

Agenda

- ◆ **Dimanche 4/07/21** : brocante dans la rue de l'horloge
- ◆ **A partir du 7/07/21** : marché d'été tous les mercredis
- ◆ **Vendredi 9/07/21** : Ouverture de l'Office de Tourisme à 18h00
- ◆ **Mercredi 14/07/21** : feu d'artifice au stade
- ◆ **Du 16 au 18/07/21** : 17^{ème} rallye du Dourdou
- ◆ **28 et 29/08/21** : fête de la St Barthélemy au foirail
- ◆ **Dimanche 29/08/21** : brocante dans la rue de l'horloge
- ◆ **Samedi 11/09** : réunion publique de la mairie
- ◆ **Samedi 16/10** : fête de la laine, de la pomme et de la châtaigne
- ◆ **Passage déchetterie** : samedi 18/09 et samedi 4/12/21 de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 15h30

V

ILLECOMTAL

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 39

juillet 2021

MAIRIE : 05 65 44 60 21

SITE INTERNET : www.villecomtal.fr

COURRIEL : mairie@villecomtal.fr



échos de notre cité médiévale

Le mot du Maire

M

esdames et messieurs, chers concitoyens,

18 mois ! 18 mois que le monde est affecté par la pandémie de COVID 19. Nous voici en juillet 2021 et une sortie de crise est enfin envisageable. Et même si les conditions météorologiques de ce mois de juin n'ont pas été très clémentes nous avons envie de croire aux jours nouveaux, de profiter des terrasses revenues et des interactions sociales.

18 mois de travail pour l'équipe municipale qui œuvre dans tous les domaines pour que Villecomtal prospère. La densité de ce bulletin en est la preuve. Des projets vont pouvoir passer en phase opérationnelle quand d'autres prennent forme ou s'imaginent. Des services nouveaux apparaissent comme la MAM qui concourt à l'attractivité de notre commune. Nous pouvons être fiers du dynamisme commercial et artisanal de notre petite ville « de demain » qui repose sur l'esprit particulier qui règne à Villecomtal. Mais ne nous trompons pas, le sort de chacun est l'affaire de tous et il faut continuer à être unis et solidaires.

Des événements phares vont de nouveau animer nos rues et notre commune (vide grenier, rallye du Dourdou, etc.) et même si cette année encore nous n'avons pas fêté la Saint-Jean et que nous ne tirerons pas l'aligot le 14 août, la Saint-Barthélemy sera dignement fêtée.

Je remercie toutes les associations et leurs bénévoles qui sont le liant de notre communauté et qui font qu'ici, c'est mieux qu'ailleurs.

Je vous propose de réserver d'ores et déjà la date du 11 septembre pour une réunion publique lors de laquelle nous pourrions échanger en direct sur les projets communaux.

D'ici là, je vous souhaite un très bel été, convivial et serein.

Patrice PHILOREAU

Label « Petites Cités de Caractère »



L'équipe municipale a pour objectif de faire de Villecomtal un village reconnu pour sa beauté et son patrimoine culturel et historique. Une commission « groupe de travail label » œuvre en ce sens depuis le mois de décembre 2020. Des ressources riches en connaissances ont été associées sur des thèmes précis (histoire, patrimoine, etc.).

Le choix du label s'est porté sur « Petites Cités de Caractère » (PCC).

Pour information, « Le concept de Petites Cités de Caractère® est né au milieu des années 70 pour valoriser des communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, leur population limitée, et urbaines par leur histoire et leur patrimoine.

Le projet des Petites Cités de Caractère® est de fédérer dans ces communes les différents acteurs autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires. L'action de notre réseau Petites Cités de Caractère® est d'abord d'accompagner des élus qui souhaitent concilier le développement de leur commune dans le respect du patrimoine.

Une marque reposant sur une Charte de Qualité qui édicte des engagements en faveur de la sauvegarde, de la restauration et de l'entretien du patrimoine communal, ainsi que de la mise en valeur, de l'animation et de la promotion auprès des habitants et des visiteurs. »

Pour candidater, il faut établir un dossier répondant aux critères inscrits dans la charte des PCC. Il convient également de décrire la commune et de placer le projet dans les thèmes suivants :

Historique, situation administrative et géographique, équipements - commerces et services, patrimoine de la commune, actions engagées pour la valorisation du patrimoine, engagement pour l'accueil du public, repérage des points à améliorer, etc.

Un point d'étape fin avril avec le directeur des « Petites Cités de Caractère » nous a permis d'avoir son avis sur la qualité des éléments déjà travaillés. Il nous a également communiqué les dates clés pour le dépôt de notre candidature.

La commune met donc tout en œuvre pour que le dossier soit envoyé en septembre 2021 pour une labellisation espérée en janvier 2022 !

Ouverture de l'Office de Tourisme cantonal - Espace des Enfarinés

Le point d'accueil de l'Office du Tourisme intercommunal ouvrira cet été durant les mois de juillet et d'août.

L'accueil et l'information des touristes seront assurés par Alizée CHAUVIER du 9/07 au 28/08 les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis ; de 10h à 12h et de 15h à 18h.

L'espace « musée » sera également ouvert avec comme chaque année, la magnifique collection de minéraux de Charles ROY, l'exposition de la « porte des Enfarinés » et divers documents et explications autour de la Petite Eglise rouergate.

APPEL AUX HABITANTS :

Nous recherchons des bénévoles pour prendre le relais d'Alizée les jeudis et dimanches à tour de rôle pour accueillir les visiteurs. N'hésitez pas à vous manifester rapidement auprès de la Mairie.

Vous êtes tous invités au vin d'honneur d'ouverture qui se déroulera le vendredi 9 juillet à 18h30.

Embellissement du village



Thème : « Au fil du vent et des couleurs..... »

Des ateliers participatifs avec les habitants se sont déroulés et ont permis la fabrication d'objets colorés en mouvement que chacun a pu accrocher à son balcon, ses fenêtres ou dans ses jardinières.

Concernant l'avenue Joseph Vidal, des jardinières de bambous ont été installées et décorées de jolis moulins fabriqués par les élèves de l'école.

Tout le long de la rue de l'horloge, des guirlandes à franges en tissus et rubans colorés ont été accrochées d'une maison à une autre. Chacun a pu apporter son morceau pour contribuer à l'édifice.



Merci à tous pour votre coopération dans l'embellissement de notre village !

brèves

• Réhabilitation maison des associations

La commune envisage la réhabilitation de sa salle à vocation socio-culturelle dite "maison des associations". Pour ce faire, nous avons sollicité un cabinet d'architectes accompagné des compétences nécessaires à l'aménagement d'un tel équipement. Cette demande s'inscrit dans la réhabilitation d'espaces publics en milieu rural. En effet la salle socio-culturelle a été construite dans les années 1980. Cet équipement a vieilli tant d'un point de vue des structures (huisseries, issues, issues de secours...) que des services rendus (plafonds hauts, sonorisation, chauffage, etc.). Il convient aujourd'hui de repenser cette salle pour répondre aux problématiques actuelles et bénéficier ainsi d'un espace moderne, fonctionnel et agréable. Une étude de faisabilité a donc été confiée au cabinet ROZIER-GINISTY et sera réalisée en 2021 pour envisager des travaux dans les années à venir.

• Terrains à bâtir

Dans l'attente de la réalisation du nouveau plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) prescrit par la communauté de communes Comtal Lot Truyère mais qui ne devrait être opérationnel que d'ici trois ans, la commune est confrontée à un déficit de terrains constructibles. Si en tant que particulier vous avez des terrains constructibles, nous vous encourageons à les proposer à la vente ou à nous en faire part afin d'envisager des opérations communales dessus. L'attractivité de notre commune passe également par l'accueil de nouveaux arrivants. Merci de nous informer de vos intentions en vous adressant au secrétariat de mairie, en laissant un message sur l'adresse mail mairie@villecomtal.fr ou en prenant contact avec monsieur le maire.

• Vente partie basse du château

Le 3 juin un compromis de vente a été signé entre la commune d'une part et Margaux Mougin et Valentin Henry d'autre part pour la vente de la partie basse du château de Villecomtal. En effet, suite à la mise en vente de ce bien via l'agence immobilière Home Patrimoine, ce jeune couple a été le premier intéressé par ce bien atypique propriété de la commune depuis 1999. Nous sommes extrêmement satisfaits de vendre ce bâtiment à ce couple qui souhaite s'investir sur la commune. Dans un premier temps, ils vont aménager leur résidence principale dans l'ancien couvent. D'autres projets (location d'appartements, développement d'ateliers d'artistes en ferronnerie d'art et savonnerie) interviendront dans un second temps. Bien entendu, les nouveaux propriétaires s'engagent à laisser libre l'accès aux quartiers haut de Villecomtal via la cour du château. Souhaitons la bienvenue et bonne installation à ces nouveaux Villecomtallais.

• Parking du cimetière

La communauté de communes Comtal Lot et Truyère dispose depuis peu d'un agent dédié à l'élaboration de petits projets pour aider les communes demandeuses. Nous avons donc fait travailler Séverine Caron sur l'aménagement du parking du cimetière le long de la RD 22. Après plusieurs variantes, le projet s'arrêterait sur un aménagement qui a double vocation :

- * mieux percevoir l'entrée du bourg depuis la RD 22 en faisant abaisser les vitesses ;
- * disposer d'un parking de qualité avec un cheminement piétonnier menant à une traversée sécurisée de la route jusqu'au cimetière.

Reste à estimer les travaux et consulter les entreprises pour être en mesure de réaliser ces derniers rapidement afin que l'aménagement soit prêt pour le mois d'octobre.

• Guide hachette



Nous avons eu l'agréable surprise d'apprendre que ce guide comprend une double page sur Villecomtal qui sera préférée à la célèbre Collonges-La-Rouge. Voici une reconnaissance de plus et cette fois au niveau national pour notre beau petit village et ses environs.

Gageons que les lecteurs viendront visiter ce petit coin de France.

« Vous aimez les abbayes gothiques ? Les villages perchés ? Les châteaux Renaissance ? Les gorges vertigineuses ? Vous aimez ces sites célèbres que sont le château de Versailles, Giverny, Rocamadour ou les gorges du Verdon... MAIS VOUS EN AVEZ MARRE DES ENDROITS BONDES OU ON MARCHE À TOUCHE-TOUCHE ET OÙ IL FAUT FAIRE TROIS HEURES DE QUEUE... Alors ce livre est fait pour vous ! »

Voilà la publicité du guide « voir la France loin de la foule » qui est sorti le 23 juin 2021 et présent dans toutes les bonnes librairies. »

• Equipement communal

La commune a fait l'acquisition d'un tracteur ainsi que de nouveaux vêtements de travail qui permettent une meilleure visibilité des employés communaux. La tonte des aires communales sera facilitée et les conditions de travail pour Didier et Vincent ne seront que meilleures !



• Marché d'été

A partir du 7 juillet, le marché d'été s'agrandit, dix exposants viendront proposer leurs produits tous les mercredis.

- AXA propose une complémentaire santé sur mesure avec un tarif réduit négocié pour tous les habitants. Pour tout renseignement vous pouvez contacter M. Patrice BOUSSAC au 05-65-68-10-64 ou par courrier électronique (patrice.boussac@axa.fr).

Petites villes de demain (PVD)

Petites villes de demain (PVD) est un programme de l'Etat, lancé le 1er octobre 2020 par Jacqueline Gou-rault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'en 2026. Suite à notre candidature nous avons eu le plaisir d'avoir été retenus et de faire partie des seuls 19 bourgs Aveyronnais lauréats. Sur le territoire de la communauté de communes, nous partageons ce programme avec Espalion et Entraygues-sur-Truyère.

Au travers de Petites villes de demain, l'Etat et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans certains territoires.

PVD va nous permettre d'accéder à des outils et de l'expertise et s'organise autour de 3 piliers :

- le soutien en ingénierie pour nous donner les moyens de définir et mettre en œuvre nos projets de territoire ;
- des financements sur des mesures thématiques ciblées mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place ;
- l'accès à un réseau, grâce au Club Petites villes de demain, pour favoriser le partage d'expériences entre pairs.

A ce stade, la convention partenariale a été signée en avril à la communauté de communes Comtal Lot Truyère en présence des maires concernés (Eric Picard pour Espalion, Bernard Boursinhac pour Entraygues et Patrice Philoreau pour Villecomtal), du président de la communauté des communes et du président du PETR. En effet, ce dernier intervient dans le recrutement d'un agent (volontaire territorial en administration) partagé entre les communes d'Entraygues, Laissac (territoire du PETR) et Villecomtal.

Au-delà de l'ingénierie administrative et financière que ce programme va nous apporter, il consacre Villecomtal comme bourg-centre au dynamisme commercial et artisanal exceptionnel que de nombreuses petites ou moyennes communes nous envient. Faisons en sorte, notamment grâce à Petites villes de demain, de pérenniser cet atout.



Ilot

Depuis 2017, la commune étudie la possibilité de réhabiliter un îlot d'habitations situé entre la rue de l'horloge et la rue basse incluant l'hôtel de l'Europe et 7 autres bâtiments vacants et vétustes. Notre partenaire depuis la genèse de ce projet est SOLIHA d'Aveyron. Une première étude de faisabilité a permis de chiffrer le coût de ce chantier difficilement supportable uniquement par la commune.

Le projet prévoit la création de 4 logements sociaux sur une partie de l'îlot, d'une salle intergénérationnelle, accessible aux habitants et aux personnes qui habiteront l'îlot. Enfin 4 logements, accessibles par un ascenseur, pour les personnes à mobilité réduite, seront aménagés dans la partie située vers la place des chèvres.

Cette opération de réhabilitation d'un îlot urbain dans une petite commune rurale est assez originale pour avoir interpellé les établissements publics fonciers d'Occitanie (EPF) qui vont intervenir dans l'achat des bâtiments pour le compte de la commune. Les achats sont en cours. Ce partenaire réalisera également les travaux de proto-aménagement. Un bail à réhabilitation sera ensuite contracté avec SOLIHA d'Aveyron qui réalisera les travaux. La mairie reste maître d'ouvrage de la salle intergénérationnelle.

En 2019 et 2020 les partenaires financiers comme l'Etat, le conseil départemental de l'Aveyron, le conseil régional nous ont permis d'envisager la réalisation de ce chantier ambitieux mais qui générerait encore du déficit. Grâce à un programme « fond friches urbaines » du plan de relance 2021, ce déficit est maintenant absorbé. Une convention de partenariat est passée avec l'Etat. Il convient maintenant d'engager les travaux qui devraient s'étaler sur 2021, 2022 et vraisemblablement 2023.

Si SOLIHA d'Aveyron est restée fidèle à son engagement initial de nous accompagner sur ce dossier, il convient de saluer et de remercier les services de l'Etat et notamment la DDT/SATUL/UHL en la personne de Patrick VIGNON qui depuis le début nous conseille et croit en ce projet expérimental qui devrait permettre de reconquérir le centre-bourg de Villecomtal.

Les simulations 3D ci-contre donnent un aperçu de ce que sera l'îlot réhabilité.



CULTURE

Avis aux artistes, aux associations et aux habitants !

La mairie souhaite monter un projet qui s'inscrit dans la durée, pour et avec les habitants. Favoriser l'accès à l'art et à la culture tient à cœur à la municipalité.

Nous avons décidé de réaliser un état des lieux de la culture pour proposer une programmation et des activités culturelles au plus proche de vos envies : théâtre, musique, danse, peinture...

Pour nous partager vos idées, vos envies vous avez deux solutions : une boîte à idées disponible à la mairie ou via l'adresse mail culture.villecomtal@gmail.com.

Nous souhaiterions également rencontrer les **artistes**, les **associations**, les **passionnés** pour discuter et connaître leurs besoins, leurs projets, leurs activités pour définir comment la municipalité peut les appuyer et les soutenir. N'hésitez pas à vous rapprocher d'Alice et Nawel ou à demander leurs coordonnées à la mairie.

Des résidences de création sur le territoire

Le projet **Reconversion** de la compagnie de théâtre **AWAC**, en partenariat avec la communauté de communes Comtal, Lot et Truyère et la Mission Départementale de la Culture n'a pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire, nous avons donc décidé de reporter ce projet sur la prochaine saison culturelle en mars 2022. Les artistes sont tout de même venus débiter l'écriture de leur spectacle durant une semaine de travail au mois de mars dernier et ils nous ont laissé un petit mot :

« *A défaut de pouvoir ouvrir notre Agence de RECONVERSION comme prévu, nous avons profité de cette semaine pour écrire et peaufiner notre spectacle sur place. Promis on revient reconvertir Villecomtal la saison prochaine !* »

Toujours en partenariat avec la communauté de communes la mairie a accueilli la compagnie **La Musarde** qui est venue débiter la création de son nouveau spectacle jeune public « **je vois bleu** ». Durant 10 jours au début du mois de juin Mélusine et Sarah ont pu réfléchir, bricoler, s'entraîner à la salle des fêtes. « **Je vois bleu** » est une installation/spectacle d'images en mouvement. Elles ont créé un dispositif immersif pour y entourer le public d'images en mouvement à 360° afin de donner la sensation de se retrouver entourés d'eau dans les fonds marins. Mélusine a présenté mardi 8 juin (pour les enfants de la MAM) et mercredi 9 juin (pour tous) l'avancée de leurs travaux à une dizaine d'enfants du village. Les deux artistes sont ravies de l'accueil et du séjour passé sur le village !

Pour découvrir ce voyage poétique il faudra patienter jusqu'aux représentations en 2022 car la création n'est pas terminée !

Edition 2021 du printemps des poètes

Du 13 au 29 mars se tenait la 23^{ème} édition du printemps des poètes, cette manifestation a pour but de sensibiliser à la poésie sous toutes ses formes et de la promouvoir. Pour l'occasion les rues du village se sont parées de poèmes calligraphiés et joliment décorés par Marie-Henriette ainsi que des créations des enfants de l'école. La médiathèque, relai local de l'événement a exposé des œuvres de peinture de Marie-Henriette. Les samedis 20 et 27 mars les enfants de l'école et des habitants sont venus déclamer leurs créations poétiques au micro sur le porche de la médiathèque.

Entretien des chemins de randonnée



La commune propose 3 chemins de randonnée qui sont également utilisés en tout ou partie par les circuits Trail d'Aqui. Et comme chaque année au début de la saison estivale, ces chemins ont besoin d'un grand coup d'entretien pour pouvoir être pratiqués par les amoureux de la nature qui viennent ou reviennent marcher, randonner ou courir à Villecomtal. Le samedi 12 juin, les élus et bénévoles se sont donc donné rendez-vous devant la mairie pour se répartir les différents segments nécessitant une taille sur mesure.

Cinq personnes ont répondu à l'appel lancé via facebook et panneapocket ou par le bouche à oreille qui fonctionne également très bien dans notre petite communauté.

Le travail a été fait dans la bonne humeur et s'est conclu par un déjeuner convivial et bienvenu à l'ombre de l'aire de pique-nique au bord du Dourdou.

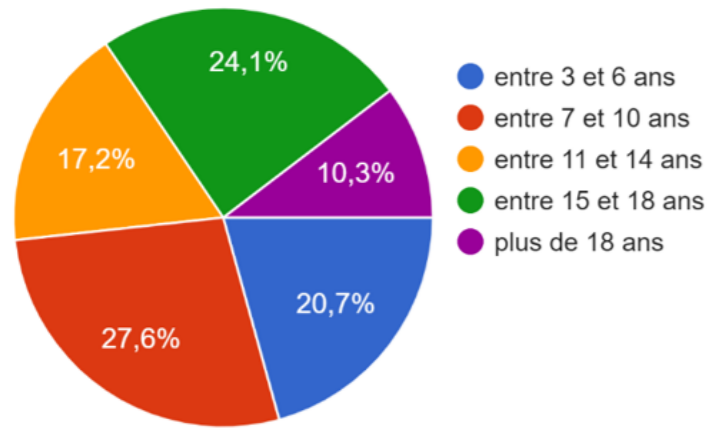
Travaux voirie

Les travaux de revêtement des voiries du lotissement de la Blanzague, initialement prévus en 2020, devraient intervenir cet été. Ils iront du devant de l'école (reprise des parkings), feront le tour du jardin de la laïcité et monteront jusqu'au lotissement de la Blanzague. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise EGTP d'Espalion.

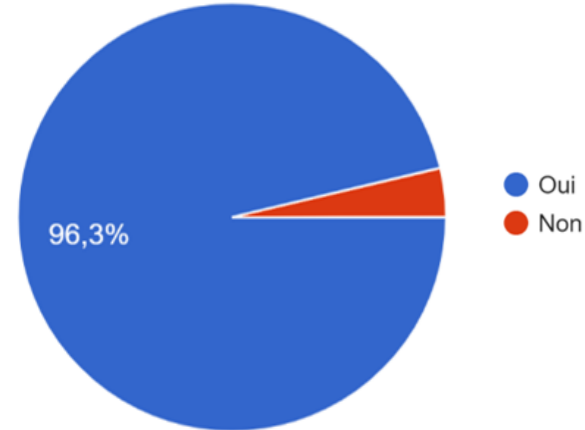
Résultats enquête jeunesse

Une enquête auprès des jeunes du village a été lancée en septembre 2020 afin de mieux cerner leurs attentes. Nous remercions tous ceux qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire. 29 jeunes ont apporté des réponses variées et très intéressantes :

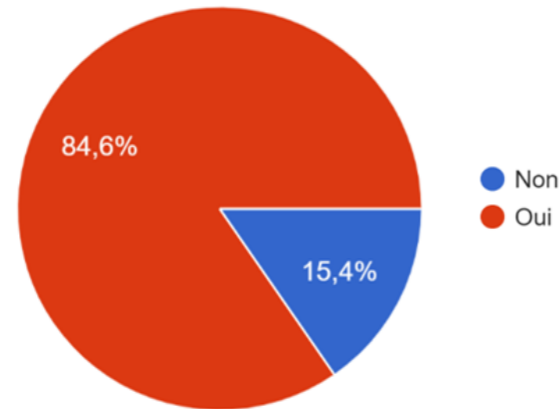
Âge des participants



Penses-tu qu'un local jeunes doit être maintenu au village ?



Souhaites-tu voir d'autres infrastructures pour les jeunes du village ?



Les résultats de l'enquête démontrent que le besoin des jeunes Villecomtalais est d'avoir un local jeunes pour pouvoir se retrouver, échanger, passer de jolis moments ensemble. Ils souhaitent aussi avoir des infrastructures adaptées à la pratique sportive de plein air (City stade et Pumptrack).

La commission Jeunesse de la Mairie a décidé de réaliser une étude de faisabilité par Aveyron Ingénierie pour créer un espace plus global pour la jeunesse de Villecomtal (espace jeux enfants, bord de Dourdou, infrastructures sportives, maison des jeunes...).



Cette étude sera présentée au conseil municipal prochainement.

A vous de jouer, créez des associations ! Propositions :

- ◆ Association de jeunes de Villecomtal qui aura pour objectif de faire vivre des activités et de gérer la salle des jeunes.
- ◆ Association de parents ou grands-parents pour monter le projet d'un centre aéré d'été sur la commune (en se joignant éventuellement avec le centre aéré de Campuac pour optimiser les coûts).

Nous sommes à votre disposition pour en discuter.

Ouverture de la MAM Ô TRESORS



Le 8 mai dernier l'équipe municipale a été invitée par Séverine Fau et Florence Puech à découvrir la Maison des Assistantes Maternelles en avant-première avant son ouverture officielle le 17 mai. Nous avons décidé de vous présenter les assistantes maternelles ainsi que leur projet de MAM qui était tant attendu !

Il s'agit d'offrir aux parents qui recherchent un mode de garde, un lieu de vie spécifique et adapté à la petite enfance (0-3 ans) encadré par des assistantes maternelles. La MAM est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h, fermé les jours fériés ainsi qu'une semaine à Noël, une semaine en avril et 3 semaines en août. A l'heure actuelle nous accueillons 4 enfants.

Présentez-vous.

Florence Puech : j'ai exercé le métier d'assistante maternelle durant 13 ans, par la suite j'ai travaillé en crèche (multi accueil, micro-crèche) jusqu'en 2019 pour me lancer dans un projet qui me tenait à cœur « projet MAM » mais une MAM « est un projet qui ne se porte pas seule ».

Séverine Fau : titulaire d'un BAFA en 1990 et d'un BEATP option petite enfance en 1994, j'ai exercé le métier d'animatrice en centre de loisirs maternels pendant 13 ans. Suite à une reconversion dans le métier de la vente pendant 15 ans j'ai ressenti le besoin de revenir vers un métier autour des enfants. La découverte de l'existence des maisons d'assistantes maternelles fut un moteur pour ce changement de vie et devint une évidence pour moi.

Nous nous sommes rencontrées et connues par l'intermédiaire d'une amie commune. Lorsque nous avons échangé sur l'idée de créer une MAM, nous avons longuement discuté en amont du projet.

Pourquoi l'envie de faire une MAM ?

Pour nous, le travail en MAM représente une possibilité de prendre du temps avec les enfants, d'avoir de plus petits groupes, une plus grande liberté pour organiser des sorties et des activités. C'est un accompagnement et non pas un encadrement. La définition d'une MAM est : « sortir de l'isolement de sa maison et distinguer l'activité professionnelle de la vie familiale ». Cela correspond complètement à notre philosophie et nous a motivées à créer notre projet. Le travail en équipe nous rend plus fortes ou plus professionnelles face aux parents mais aussi plus globalement face à la société. Nous partageons les mêmes idées, les mêmes envies de travailler au milieu d'enfants. La MAM permet de familiariser les enfants à la vie en collectivité tout en offrant une prise en charge très individualisée.

Comment s'est déroulé le montage du projet ?

Il y a 6 étapes clés à la création d'une MAM :

- * Evaluation des besoins de garde ;
- * rédaction du projet d'accueil, règlement de fonctionnement ;
- * recherche du local ;
- * étude de la faisabilité financière du projet ;
- * accord d'ouverture et d'accueil ;
- * assurance de la MAM.

Ça y est notre MAM est créée !

Nous avons démarré le projet sans plus attendre en décembre 2019, mais la conjoncture nous a fortement ralenties dans l'avancée et le dynamisme de notre projet. Celui-ci a été finalisé par l'ouverture de la MAM le 17 mai 2021. Ce fut une grande satisfaction !

Quel est votre ressenti après l'ouverture ?

L'ouverture s'est faite dans la joie et la bonne humeur autant pour nous les professionnelles que pour les petits. Après quelques jours passés à la « MAM'ô'Trésors » nous avons été très agréablement surprises par la socialisation : les petits apprennent à se connaître et à vivre ensemble, à lier des amitiés, à respecter les autres et les règles de vie. Quand aux nounous (Séverine et Flo) de jour en jour nous prenons nos marques et nous nous organisons au mieux !

Contacts

Mam'ô'Trésors 8 impasse de la Blanzague 12580 Villecomtal
Séverine Fau : 06 75 57 66 17 ; Florence Puech : 06-71-33-92-78.

Nous tenons à remercier la Mairie pour son énergie portée au projet ainsi que le créateur de notre logo « MAM'ô'Trésors », Fabien Burg.

